

13 morts dans l'explosion d'un bus, l'état d'urgence décrété

Le terrorisme frappe de nouveau la Tunisie



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3727 - Jeudi 26 novembre 2015 - Prix : 10 DA

Béjaïa

Un couple condamné pour maltraitance de leurs enfants

Page 24

Violence à l'égard des femmes

Quand cessera l'impunité ?

Page 4

Roulette turque

Par Mohamed Habili

Il est plus que probable que la Turquie n'a pas d'abord fait abattre par ses chasseurs l'avion russe à la frontière avec la Syrie, au motif qu'il a violé son espace aérien, puis ensuite seulement demandé à ses alliés de l'Otan de lui apporter leur soutien pour le cas où la Russie voudrait la punir pour cela. Tout porte à penser au contraire qu'elle a agi en l'occurrence avec leur accord, et même peut-être en coordination en temps réel avec eux. Ce sont deux avions turcs qui ont attaqué l'avion russe, mais c'est tout l'Otan, et en premier lieu bien sûr les Etats-Unis, qui était aux premières loges et contribuait au succès de l'opération. L'avion abattu, dont les deux pilotes ont été tués par des tirs depuis le sol syrien, ne représentait de toute façon pas de menace pour les soldats turcs. Il a été attaqué non pas pour avoir violé l'espace aérien turc mais parce qu'il bombardait à la frontière avec la Syrie des opposants pro-turcs. La réaction acerbe du président russe, mais tout autant la réputation qui est la sienne, laissent peu de doute quant au fait que la Russie réagira et d'une façon telle que la Turquie n'aurait probablement pas envie de recommencer. Les autorités américaines s'en doutent un peu qui en appellent à la maîtrise de soi, au sens des responsabilités, mais qui tiennent tout autant à souligner leur non-implication dans l'incident. Des paroles dont une partie au moins déplaît aux Turcs, en ce sens qu'elles justifient leurs craintes de se voir au bout du compte lâchés par leurs alliés de l'Otan, qui en effet ont assez dit qu'ils ne voulaient pas d'une guerre avec la Russie.

Suite en page 3

Benkhalfa affirme que les ressources actuelles sont «limitées»

Le gouvernement révisé sa politique des subventions

● Vive tension entre le PT et le gouvernement



Ph > E. Soraya/J. A.

Mesure recommandée par plusieurs experts et même par la Banque mondiale, finalement le gouvernement qui a résisté sur la question de la révision de la politique des subventions annonce par le biais du ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, que celles-ci seront ciblées d'ici un à deux ans. Selon le ministre, parmi les autres pays exportateurs de pétrole, il n'en existe aucun qui continue à consacrer 19 milliards de dollars aux transferts sociaux au moment où les prix du pétrole sont à leur plus bas niveau. Lire page 3

Sociétés étrangères

Les bureaux de liaison interdits d'activités commerciales

Page 5

Pièce théâtrale de Omar Fetmouche

Le public épaté par «El Qualiyou Essalah»

Page 13

13 morts dans l'explosion d'un bus, l'état d'urgence décrété

Le terrorisme frappe de nouveau la Tunisie

■ La Tunisie en proie au terrorisme depuis la «révolution du jasmin», fait face à des agressions répétées de différents groupes armés. Au moins treize agents de la sécurité présidentielle ont encore trouvé la mort mardi dans l'attaque de leur bus en plein centre de Tunis.

Par Meriem Benchaoula

Dans une allocution télévisée dans la soirée, le président de la République, Beji Caïd Essebsi, a décidé de décréter l'état d'urgence sur tout le territoire, une mesure d'exception prise pour trente jours. «Par ailleurs, un couvre-feu a été décidé sur le Grand Tunis à partir de ce soir (...) 21 heures et jusqu'à 5 heures», a-t-il précisé. Le Président annule également une

Attentats de Paris

La dépouille de l'Algérien Sahbi Kheireddine rapatriée

LA DÉPOUILLE de l'Algérien Sahbi Kheireddine, âgé de 29 ans, décédé dans les attaques terroristes perpétrées à Paris le 13 novembre dernier, a été rapatriée mercredi après-midi à Alger. Une cérémonie de recueillement a été organisée à l'aéroport Houari-Boumediène, en présence de la ministre de la Solidarité nationale, Mounia Meslem, du secrétaire général par intérim du ministère des Affaires étrangères, Djamel Eddine Grine, et du wali d'Alger, Adelkader Zoukh, ainsi que des membres de la famille et des proches du défunt. L'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emie, était également présent à cette cérémonie de recueillement. Le corps de Djallal Sebaa, l'autre Algérien décédé dans les attentats de Paris, a été également rapatrié. Originaire de Khenchela, le corps de la victime a été acheminé de Paris vers l'aéroport de Batna. Un hommage leur a été rendu mardi après-midi à l'Institut médico-légal de Paris en présence d'une foule constituée de membres de leurs familles, proches et amis.

R. N.

Météo Pluies assez marquées sur les wilayas du nord du pays

DES PLUIES assez marquées, accompagnées parfois d'orages, affecteront à partir de mercredi soir plusieurs wilayas du nord du pays, selon un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie. Les wilayas concernées par ce BMS, dont la validité court jusqu'à jeudi à 21h00, sont : Boumerdès, Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa, Jijel, le nord de Sétif, Skikda, Annaba et El Tarf, précise la même source, ajoutant que des rafales de vent sous orages sont également prévues.

visite d'Etat prévue en Suisse, alors qu'une réunion du Conseil de sécurité nationale doit se tenir mercredi matin. Le Président Essebsi avait déjà décrété l'état d'urgence au début de juillet, à la suite de l'attaque, revendiquée par l'Etat islamique (EI), contre une station balnéaire près de Sousse, qui avait fait 38 morts parmi des touristes étrangers. La mesure avait été levée au début d'octobre. L'explosion s'est produite en fin d'après-midi près de l'une des principales artères de la capitale, selon un responsable du ministère de l'Intérieur. Un précédent bilan de la Présidence avait fait état de 14 morts, mais il a été revu à la baisse. La situation était extrêmement tendue et plusieurs journalistes ont été agressés par des policiers en civil qui refusaient leur présence sur les lieux. «La plupart des agents qui se trouvaient dans le bus sont morts», a déclaré une source de sécurité sur place. La nature exacte de l'attaque n'est pas connue pour le moment. Selon l'agence de presse Reuters, qui cite une source proche de la Présidence, c'est un kamikaze qui se trouvait dans le bus qui se serait fait exploser. Mais cette information n'est pour l'heure pas confirmée. A l'étranger, l'attentat a été condamné «avec la plus grande fermeté» par de nombreux chefs d'Etat. La Tunisie a été confrontée à plusieurs attaques djihadistes au cours de l'année, dont deux attentats sanglants, contre le musée du Bardo, à Tunis, en mars, et contre un hôtel près de Sousse à la fin juin, qui ont fait 60 morts. Le ministère de l'Intérieur annonce régulièrement des arrestations de djihadistes présumés dans un pays qui compte des milliers de ressortissants combattant dans les rangs de groupes extrémistes en Irak, en Syrie et en Libye. Les autorités disent notamment pâtir de la situation en Libye voisine, où le chaos a permis l'émergence d'une branche locale de l'EI.

«Un coup dur pour le pays», estime la presse tunisienne

En effet, l'attentat terroriste a fait hier la Une de la presse tunisienne qui a estimé que «cet acte constitue un coup dur pour le



pays». Le journal «El Sabah» a estimé que «cet attentat terroriste est une nouvelle tactique» des organisations terroristes pour frapper aussi bien les forces de sécurité que les civils. La nature de cet acte qui porte la signature de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech), a été préalablement préparé du fait que le bus ciblé avait l'habitude de passer par cette région en direction de la Présidence, a relevé le quotidien. «Pas de merci envers les terroristes revenus de Syrie pour exécuter des plans bien élaborés par Daech», a écrit le journal qui a insisté sur l'importance de «développer les échanges d'informations sécuritaires» pour assurer la protection du front interne dans cette guerre contre le terrorisme. Le journal a également préconisé de trouver des solutions rapides à la pauvreté qui demeure la «première cause sociale favorisant le terrorisme dans la société». Le quotidien «El Sahafa» a écrit dans son éditorial que le terrorisme «a frappé le cœur de la ville et des sites sensibles du pouvoir» estimant «insensé de prendre à la légère la menace terroriste en Tunisie et minimiser la gravité de l'attentat de Tunis». De son côté, le journal «Al Tounsia» a indiqué que les craintes d'éventuelles opérations

terroristes après celle de Tunis «subsistent», d'autant que la sécurité tunisienne a confirmé, selon la même source, l'existence de cellules terroristes sur l'ensemble du territoire tunisien. Il a également publié le message adressé par l'ancien chef du gouvernement, Mehdi Jomaa, suite à cette douloureuse circonstance, dans lequel il appelle à la mobilisation des forces de sécurité et à unifier les rangs face au terrorisme odieux pour permettre à la Tunisie de faire face aux tentatives de déstabilisation. Pour sa part, le quotidien «Echourouk», qui a tiré sa Une «le terrorisme frappe le cœur de la capitale», a précisé que le président de la République avait décrété l'état d'urgence sur tout le territoire tunisien et imposé un couvre-feu dans le Grand Tunis. Le quotidien a, entre autres, évoqué les réactions des partis politiques et de la société civile qui ont dénoncé l'opération terroriste et exprimé leur soutien aux dispositifs de sécurité et à l'armée nationale en cette circonstance difficile.

Bouteflika écrit à Caïd Essebsi

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de

condoléances à son homologue tunisien, Béji Caïd Essebsi, suite à l'attentat terroriste, condamnant un «acte terroriste abject». «Nous avons appris avec une profonde consternation la nouvelle de l'attentat terroriste abject qui a visé la Tunisie et fait plusieurs victimes parmi de vaillants hommes qui ne faisaient qu'accomplir leur devoir», a écrit le Président Bouteflika dans son message. «En cette douloureuse épreuve qui frappe le peuple tunisien frère, je vous présente, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes condoléances les plus attristées et exprime au peuple tunisien notre profonde compassion, priant Dieu Le Tout-Puissant d'accueillir les victimes en son vaste paradis et d'assister leurs familles, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés», lit-on dans le message. «Je tiens à vous assurer, et à travers vous le peuple tunisien frère, de notre entière solidarité et soutien en cette pénible épreuve, tout en réaffirmant notre condamnation avec force de cet acte terroriste abject et notre ferme détermination à poursuivre notre coopération en joignant nos efforts aux vôtres pour exterminer le terrorisme», conclut le Président Bouteflika.

M. B./Agences

Pologne

L'Algérie présente au Salon international du tourisme

L'Algérie, représentée par l'Office national du tourisme (ONAT), prend part à la 23^e édition du Salon international du tourisme du 26 au 28 novembre 2015 à Varsovie (Pologne), a indiqué hier l'ONAT dans un communiqué.

Cette participation, ajoute le communiqué, s'inscrit dans le cadre de la «mise en œuvre de la stratégie de développement touristique énoncée dans la Schéma directeur de l'aménagement touristique SDAT-2030 visant à promouvoir la destination touristique

algérienne». Dans un souci de conférer à la participation un cachet qualitatif, la même source a indiqué que l'ONAT a «réservé une superficie d'exposition de 110m² pour abriter le stand algérien dont le décor mettra en exergue les spécificités du patrimoine architectural authentique de l'Algérie».

L'exposition sera une occasion pour les opérateurs touristiques, tour-opérateurs et établissements hôteliers publics, d'attirer un maximum de touristes vers l'Algérie.

Diverses activités sont au menu au niveau

du stand algérien dont de la musique andalouse et des expositions sur l'artisanat.

Les précédentes participations de l'Algérie ont été sanctionnées par la signature de plusieurs accords de partenariat entre opérateurs touristiques algériens et homologues polonais, la création de la Chambre touristique algéro-polonaise qui s'attelle à développer l'échange de relations et expériences entre les deux pays dans le domaine touristique, rappelle le communiqué.

Safy T.

Benkhalfa affirme que les ressources actuelles sont «limitées»

Le gouvernement révises sa politique des subventions

■ *Mesure recommandée par plusieurs experts et même par la Banque mondiale, finalement le gouvernement qui a résisté sur la question de la révision de la politique des subventions annonce par le biais du ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, que celles-ci seront ciblées d'ici un à deux ans. Selon le ministre, parmi les autres pays exportateurs de pétrole, il n'en existe aucun qui continue à consacrer 19 milliards de dollars aux transferts sociaux au moment où les prix du pétrole sont à leur plus bas niveau.*

Par Nacera Chennafi

Lors de sa réponse aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), soulevés au cours des débats en plénière sur le projet de loi de finances 2016 (PLF 2016), le ministre a réaffirmé le maintien du gouvernement de sa politique sociale mais il a annoncé que le gouvernement envisage de revoir la politique des subventions qui ne sera plus générale mais ciblée.

«Effectivement, nous avons commencé à réfléchir (au niveau du gouvernement) que d'ici une, deux ou trois années, nous irons vers un ciblage des subventions», dira le ministre devant les députés en défendant les augmentations proposées par le PLF 2016 sur les prix de l'électricité et des carburants. «Actuellement, il y a au niveau des différents ministères une (liste) des (personnes) les plus démunies. Nous passerons d'un système de subventions généralisées à celui de subventions ciblées. Mais nous allons le faire étape par étape», a ajouté M. Benkhalfa. Selon le ministre, parmi les autres pays exportateurs de pétrole, il n'en existe aucun qui continue à consacrer 19 milliards de dollars



Photo: Soraya/J. A.

aux transferts sociaux au moment où les prix du pétrole sont à leur plus bas niveau. A ce propos, il a ajouté que les nouvelles dispositions du projet de loi relatives aux augmentations des prix des produits énergétiques étaient bien étudiées et qu'elles n'allaient pas toucher les couches les plus défavorisées. «Ces nouvelles mesures sont également ciblées», a soutenu le ministre qui explique que pour le gazoil, les agriculteurs vont bénéficier d'un remboursement sur ces augmentations, et que pour l'électricité, 9 millions de familles algériennes n'allaient pas directement être touchées

par l'augmentation des prix. Cependant, il insistera que si le gouvernement commence (le ciblage des subventions), ce sera progressivement «pour que les aides soient (destinées) à ceux qui en ont besoin», dira Benkhalfa. Il a expliqué que ces augmentations prévues visaient à réduire l'important écart entre le coût de revient et le prix de cession. Se référant au rapport de conjoncture du 1^{er} semestre 2015 du Conseil national économique et social (Cnes), qui ne sont pas politisés selon lui, le premier argentier du pays a argumenté que cette démarche du gouvernement consistant à réviser sa

politique des subventions était «impérative» dans la conjoncture actuelle marquée par une baisse drastique des revenus d'exportation des hydrocarbures. «La situation actuelle nécessite (d'introduire) des changements. Certes, nous n'allons pas franchir les lignes rouges, mais nous devrions changer les mécanismes de gestion pour donner un nouveau souffle à l'économie du pays», a-t-il avancé. Benkhalfa a encore une fois défendu l'article 71 qui lui donne la possibilité de transférer les budgets affirmant qu'il ne s'agit pas d'atteinte aux prérogatives du Parlement. Il a affirmé aussi que la règle 51/49 a été élargie et maintenue. Il défend aussi les privatisations car selon lui on ne peut parler d'un capital public de 100% ou seulement des dépenses uniquement de l'Etat. Il a annoncé que 500 à 6 000 milliards de dinars perdus à cause de la chute des prix du pétrole ont été récupérés par les banques dans le cadre de l'usage de l'argent local avant d'affirmer qu'il ne sera plus question de compter sur l'argent du pétrole. Selon Benkhalfa, les «ressources actuelles sont limitées et calculées» tout en appelant au changement des mentalités pour la promotion de l'économie nationale. N. C.

Clôture du débat sur la loi de finances

Vive tension entre le PT et le gouvernement

Le dernier jour des débats sur le projet de loi de finances de 2016 a aussi été houleux comme dans les trois précédentes plénières même si vers la fin les chefs des groupes parlementaires de la majorité, à savoir le RND et le FLN ont encadré leurs députés qui ont fait de l'opposition à quelques dispositions proposées par le gouvernement dont ledit texte. Durant quatre jours, 250 députés sont intervenus sur le projet de loi de finances de 2016, un texte qui a suscité une grande polémique sur notamment la règle 51/49, le droit de préemption, les prérogatives du Parlement, le rôle du secteur privé et autres questions, pourtant dans l'histoire des lois de finances ; c'est la première fois que la commission des finances de l'APN présidée par le FLN, parti majoritaire et au gouvernement, abroge huit articles, dont le fameux article 71 qui permet au gouvernement d'annuler ou de transférer les budgets sans revenir à l'avis de l'institution législative.

Hier c'était au tour des chefs des groupes parlementaires de se prononcer sur le PLF 2016, ce qui signifie la vraie position de la direction de leurs partis. Le premier à prendre la parole était le

chef du groupe parlementaire des indépendants, qui semblait soutenir le projet de loi de finances tout en essayant de donner quelques avis comme opter pour d'autres augmentations que celles du gazoil et de l'électricité, préserver le pouvoir d'achat des Algériens et maintenir la règle 51/49. Ramdhan Taazibit, représentant du groupe parlementaire du Parti des travailleurs, a commencé son intervention en alertant sur le contexte sécuritaire mondial et régional affirmant que les Etats-nations sont menacés avant de s'interroger si l'Algérie est à l'abri de cette situation avec des frontières au rouge. Le PT a rendu hommage au président Bouteflika mais doute : «si c'est la même personne qui a envoyé la lettre au président Hollande suite aux attentats de Paris dans laquelle, il demande l'intervention de l'Onu alors que c'est sous la casquette de celle-ci que les interventions militaires dans des pays se font». Taazibit rappelle que le chef de l'Etat avait affirmé lors du Conseil des ministres de janvier dernier que «l'Algérie n'ira pas à l'endettement extérieur alors que dans le PLF 2016, il est introduit un article qui ouvre la voie à l'endettement extérieur». s'est-il encore interro-

gé. Pour le PT, le PLF 2016 est «une menace», «une loi non constitutionnelle». Pour le PT, cette loi vise à «changer le caractère social de l'Etat». A l'adresse du ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouhouareb, il l'accuse d'élaborer un code d'investissement en faveur de «l'oligarchie». Taazibit a salué le travail de la commission des finances et affiche des craintes sur le risque de revenir sur quelques décisions dont l'abrogation de l'article 71, car selon lui «il y a des pressions qui se font sur cette commission par des membres du gouvernement» avant de lancer : «vous avez démolie le complexe d'El Hadjar»... Lors de la réponse du ministre des Finances, les députés du PT n'ont pas pu se retenir en lui demandant de «dégager» et le ministre répondra que c'est par civisme d'écouter les uns et les autres. La tension a été transférée dans les couloirs entre députés femmes du PT et du FLN. Le président du groupe parlementaire du FFS, Chafa Bouiche avec un temps plus calme mais critique. Dans son intervention, il rappelle que son parti est avec le départ du système mais le maintien de l'Etat et non à la démolition des institutions. Selon lui, à travers le

PLF 2016, il y a une volonté de «colonialisme des terres des Algériens», il parle aussi de corruption, de gaspillage de deniers publics notamment dans le projet d'«autoroute Est-Ouest». Il accuse aussi des ministres d'«être au service d'une mafia locale et des entreprises étrangères». Il dira aussi que «l'Assemblée n'a plus de prérogatives, ni de contrôle sur le gouvernement». Il dénonce aussi les différentes augmentations de prix proposées dans le PLF 2016. Du côté des islamistes, c'est le président du groupe de l'AVV, Abderrahmane Ferhat qui revient sur plusieurs articles que son groupe rejette, dont les articles 2, 71, 53 et 66. Il a aussi affiché sa crainte au recul de la commission des finances sur son abrogation de l'article 71 et s'interroge sur l'utilité d'augmenter les transferts sociaux et en même temps proposer des augmentations de prix de quelques produits en plus de la dévaluation du dinar qui aura selon lui des conséquences sur le pouvoir d'achat des Algériens. Enfin, les partis de la majorité, le FLN et le RND ont affiché leur soutien au gouvernement et donc au PLF 2016, une manière pour eux de recadrer leurs députés qui ont

LA QUESTION DU JOUR

Roulette turque

suite de la page Une

Mais entre ce que les protagonistes d'un conflit veulent et ce qu'ils finissent par faire, il y a souvent de la marge. La Russie ne peut pas ne pas riposter à ce qu'elle estime être une attaque gratuite de la part de la Turquie, et en premier lieu de peur que celle-ci y voyant un signe de faiblesse ne se décide à abattre d'autres de ses avions. Les officiels russes, certes, se sont gardés de laisser échapper le moindre mot de menace, préférant parler d'un coup très dur porté aux relations bilatérales, qui en effet sont denses entre les deux pays, mais ni leur armée ni leur opinion n'admettraient qu'il n'y ait pas de riposte dans le même style que l'agression. Toutefois, il n'est pas nécessaire que cette riposte prenne la forme d'une attaque en territoire turc, et dans l'immédiat. Un avion turc abattu dans l'espace aérien syrien pourrait très bien faire l'affaire. L'essentiel est qu'il ne soit pas dit qu'un membre de l'Otan a fait un carton sur une cible russe sans qu'il ait eu à s'en repentir. Autrement, tout le monde, ou presque, se mettrait à descendre des avions russes dans un ciel aussi encombré que celui de Syrie. Il n'en reste pas moins que la Turquie a sauté le pas, elle a osé descendre un avion russe, sous prétexte qu'il a violé son espace aérien, mais peut-être dans la seule intention de tester la réaction des Russes. De sorte qu'il y a des chances pour que l'engrenage se soit déjà enclenché, indépendamment de la volonté des protagonistes, et d'abord ici de la Russie et de la Turquie. De sorte que le monde n'a déjà plus d'autre choix que d'attendre la suite des événements pour savoir si la 3^e Guerre mondiale a déjà commencé ou si c'est là une fois de plus une fausse alerte, pour chaude qu'elle soit. Mais c'est sans doute se montrer tout à fait inconscient de croire qu'il ne s'est pas passé grand-chose, pas de quoi en tout cas supposer le pire. Car, d'une certaine façon, le pire on y est déjà, avec ce conflit mondial dans les limites d'un seul pays qu'est la tragédie syrienne. M. H.

affiché une résistance à ce texte. A ce propos, Ahmed Guigi président du groupe parlementaire du RND a affirmé le soutien total à ce texte en fustigeant ceux qui sèment le «désespoir». Pour sa part, le président du groupe parlementaire du FLN, Mohamed Djemi a salué le sens de responsabilité des députés de son parti notamment dans la commission des finances mais ceci ne veut pas dire que le FLN est contre le gouvernement, dans lequel il est membre avant de dire : «ceux qui voulaient pêcher dans l'eau sale ont tort car le FLN ne pratique pas la politique de deux poids deux mesures». Il faut attendre la plénière du 30 novembre pour connaître le sort du PLF 2016 et surtout si la commission de l'APN reviendra sur ces abrogations. N. C.

Violence à l'égard des femmes

Quand cessera l'impunité ?

■ Le projet de loi adopté le 5 mars 2015 par l'Assemblée populaire nationale n'a toujours pas été entériné par le Conseil de la nation. Il s'inscrit dans le cadre des amendements au code pénal que le gouvernement a annoncés au mois de juin 2014 pour s'attaquer aux violences conjugales et améliorer la législation sur le harcèlement sexuel.

Par Dalila Ziani

Depuis plus de vingt ans, les formes de violence exercées contre les femmes ont été décrites, répertoriées, analysées, chiffrées, condamnées, sans pour autant qu'il y ait une diminution. Souvent tuées, ces violences sont connues grâce à la parole des femmes. L'Etat a une obligation de diligence à l'égard de ses citoyens et particulièrement des

Installation de l'alimentation en gaz naturel à Tizi Ouzou Sonelgaz accorde 30 000 DA de crédit aux habitants

LES SERVICES de la sonelgaz de Tizi Ouzou viennent de prendre une initiative louable à plus d'un titre en décidant de prendre en charge les frais d'installation de l'alimentation en gaz naturel dans les domiciles. L'annonce a été faite hier par le même organisme à l'adresse des habitants des régions raccordées au réseau. La procédure en question consiste en la prise en charge des frais de ces installations à raison de 30 000 dinars que le futur abonné aura à rembourser en l'espace de trois années afin de profiter des bienfaits de cette source d'énergie aujourd'hui acheminée dans les régions les plus de reculées de la wilaya de Tizi Ouzou. Renseignement pris, c'est le wali Brahim Merad qui a pris la décision, lors de sa visite de travail dans les dairas de Ouacifs et Ath Yenni, en constatant vraisemblablement que peu de foyers sont branchés en raison des coûts élevés de ces installations alors que le gaz est acheminé. Lors d'une récente rencontre avec la presse, le directeur local de Sonelgaz, Salah Bara, avait fait état de faible engouement pour le branchement au réseau de gaz naturel à travers la wilaya de Tizi Ouzou, citant l'exemple de Bouzeguene où seulement 2 000 sur une capacité de 4 000 foyers utilisent cette énergie dans leurs maisons. Il avait lui aussi évoqué ce coût élevé des installations intérieures nécessaires à l'utilisation du gaz naturel comme contrainte pour de nombreux habitants des localités de la wilaya de Tizi Ouzou. Il est à noter que le taux de pénétration en gaz naturel dans la wilaya de Tizi Ouzou a atteint, à octobre dernier, les 64% équivalant à une capacité de 202 473 foyers branchés, selon un bilan établi par la direction locale de l'énergie et des mines. Alors que la Sonelgaz de Tizi Ouzou ne compte, selon un bilan fourni récemment, que 120 214.

Hamid Messir



femmes. Cette obligation est clairement énoncée dans la recommandation générale n°19 du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, qui signale que «les États peuvent être également responsables d'actes privés s'ils n'agissent pas avec la diligence voulue pour prévenir la violation des droits ou pour enquêter sur des actes de violence, les punir, les réparer». Un fait indiscutable, compte tenu du fait qu'il a été adopté par l'Assemblée populaire nationale, ce texte ne peut être retiré ou abandonné. Mais il y a des résistances, comme vient de le confirmer Mounia Meslem, ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la Condition féminine, lors d'un entretien accordé hier à la radio à l'occasion de la Journée mondiale

contre les violences à l'égard des femmes. Pour ce texte qui affole les islamistes, le gouvernement va-t-il réellement transgresser les principes de la charia en sanctionnant le harcèlement moral, la maltraitance, le harcèlement sexuel, et le harcèlement contre la femme et les mineures dans les endroits publics. En dépit de la divergence de vues, «il existe toutefois un consensus sur la nécessité de promulguer une loi pour protéger la femme, conformément à la stratégie adoptée par le gouvernement». De plus une pétition contre les violences à l'égard des femmes a été déposée le 31 août 2015, au siège du Premier ministre, à Alger. A travers cette pétition, mise en ligne le 2 août 2015 et signée par plus de 3 000 personnes, Amnesty International

Algérie a exhorté le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à prendre toutes les mesures nécessaires pour que le projet de loi renforçant la protection des femmes contre certaines formes de violence soit adopté dans les plus brefs délais, ainsi qu'à adopter une approche globale pour lutter de manière adéquate contre les violences faites aux femmes. Ce 15 novembre encore, suite à événement tragique qui a coûté la vie à Razika, victime d'un harcèlement sexuel, des manifestants ont saisi l'opportunité pour crier haut et fort leur mécontentement face au blocage injustifiable de la loi criminalisant les violences à l'égard des femmes au niveau du Sénat. Liges des droits de l'Homme et les partis connus pour leur engagement pour les droits des

femmes ont brillé par leur absence. Et pourtant la violence conjugale ou sexuelle commence à changer dans presque tous les pays où l'information sur ce problème circule, note le dernier rapport de l'ONU «Femmes dans le monde». Ainsi, au moins 119 pays ont désormais des lois sur la violence domestique, 125 sur le harcèlement sexuel et 52 sur le viol conjugal. Après la Tunisie, l'Algérie deviendra peut-être le deuxième pays du Maghreb à criminaliser les violences contre les femmes. En attendant, nos sociétés arabo-musulmanes continuent d'offrir un visage inavoué en dévoilant les limites de leur humanité, de leur sagesse et de leur tolérance quand il s'agit de la femme.

D. Z.

Sur les 10 premiers mois

Baisse des importations des matériaux de construction

La facture d'importation des matériaux de construction a poursuivi sa tendance baissière pour s'établir à 2,05 milliards de dollars (mds usd) sur les 10 premiers mois de l'année 2015, contre 2,88 mds usd à la même période de 2014, a appris hier l'APS auprès des Douanes.

Cela représente une baisse de 28,77% en valeur, alors que les quantités importées ont reculé à un rythme plutôt lent avec une baisse d'un peu plus de 5%.

Ainsi, les quantités importées se sont établies à 8,66 millions de tonnes (mt) contre 9,14 mt entre les deux périodes de comparaison, soit un recul de 5,22% seulement, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

La baisse du montant des importations en valeur a concerné l'ensemble de la composante des importations de ces matériaux : ciments, bois, produits en céramique, fer et acier.

La facture des importations des ciments (non pulvérisés, portland, aluminéux, hydraulique...) a atteint 378,06 millions usd (5,17

millions de tonnes) contre 477,82 millions usd (5,26 millions de tonnes), soit une baisse de 20,88% en valeur avec un recul de seulement 1,66% en quantité.

Les importations de fer et d'acier ont enregistré une plus forte baisse de l'ordre de 30,64% en valeur en se chiffrant à plus de 1,11 mds usd contre 1,61 mds usd.

Les quantités importées ont baissé, quant à elles, de 8,65% pour s'établir à 2,32 mt contre 2,54 mt.

La baisse de la facture du fer et de l'acier s'explique essentiellement par une chute des prix mondiaux de ces produits puisque ce secteur enregistre une surabondance de l'offre mondiale couplée à une baisse de la demande chinoise.

Pour les importations de bois, la facture est passée à 515,9 millions usd (1,12 mt) contre près de 715,38 millions usd (1,28 mt), soit des baisses de 27,88% en valeur et de 12,72% en volume.

Concernant les importations des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires), elles ont connu

une baisse en valeur de 47,61% pour atteindre 38,8 millions usd (40 615 tonnes) contre plus de 74 millions usd (46 952 tonnes).

En somme, cette tendance baissière de la facture des importations des matériaux de construction, entamée depuis le début de l'année 2015, s'explique essentiellement par la baisse des cours mondiaux de ces produits.

En outre, les pouvoirs publics encouragent l'utilisation des matériaux de construction fabriqués localement afin d'encourager la production nationale et de freiner l'accroissement des importations.

Les promoteurs, chargés de la réalisation des différents projets financés totalement ou partiellement par l'Etat, ont été interdits, depuis fin 2014, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale.

En 2014, les importations des matériaux de construction avaient atteint 3,65 milliards de dollars contre 3,43 milliards de dollars en 2013 (+6,4%). **Hasna Y. /APS**

Sociétés étrangères

Les bureaux de liaison interdits d'activités commerciales

■ Ces nouvelles mesures, qui font l'objet d'un nouvel arrêté signé récemment par le ministre du Commerce et appliqué dès sa publication au Journal officiel, viennent pallier le vide juridique en instituant un ancrage légal pour l'enregistrement de ces bureaux de liaison.

Par Chakira Bidaoui

Les bureaux de liaison non commerciaux des sociétés étrangères activant en Algérie seront soumis, prochainement, à de nouvelles dispositions dont celle de leur interdiction de l'exercice d'activités commerciales, a confié à l'APS un haut responsable du ministère du Commerce. Ces nouvelles mesures, qui font l'objet d'un nouvel arrêté signé récemment par le ministre du Commerce et appliqué dès sa publication au Journal officiel, viennent pallier le vide juridique en instituant un ancrage légal pour l'enregistrement de ces bureaux de liaison. En effet, le principe universel de cette catégorie d'entités est de réaliser des activités exclusivement non commerciales telles la prospection et les prises de contact pour le compte d'une entreprise étrangère. Or, il est constaté qu'une grande partie de ces bureaux en activité en Algérie s'adonnent à des activités commerciales dont celles même d'importation de produits fabriqués par les sociétés étrangères qu'ils représentent.

Plus de 300 bureaux de liaison en activité

Il est dénombré 335 bureaux de liaison implantés dans le pays avec cette particularité que la plupart d'entre eux se sont installés en 2009, et ce, juste après la mise en place de la règle 51/49% régissant l'investissement étranger en Algérie. Ce constat a amené le ministère du Commerce à redouter que la prolifération de ces



Ph./D. R.

bureaux ne cache une volonté de contourner cette règle de 51/49% puisque, légalement, elles n'ont pas le statut de sociétés et peuvent, ainsi, importer tout en échappant à cette règle, sachant que les précédents textes ne leur interdisent pas explicitement les activités commerciales. «Nous avons constaté que certains bureaux, ayant des agréments de bureaux de liaison pour le compte de grandes entreprises internationales relevant du secteur pharmaceutique, de l'énergie ou des travaux publics, font du commerce», relève le directeur de la réglementation et des affaires juridiques auprès du ministère du Commerce, El Hadi Bakir. «C'est à partir de ces infractions constatées qu'il y a eu une nécessité pour le ministère du Commerce d'initier un texte réglementaire qui définit les conditions et les modalités d'ouverture et de fonctionnement des bureaux de liaison», souligne-t-il. «Nous leur permettons de s'installer en Algérie mais la loi régissant l'investissement étranger en

Algérie ne doit absolument pas être contournée», avise le même responsable. En fait, l'objectif de ce texte est non seulement d'assainir cette activité mais de permettre aussi aux entreprises étrangères, qui sont représentées par ces bureaux de liaison, de s'orienter, à terme, vers un investissement direct en Algérie.

Ce que prévoit le nouveau texte

Composé de 15 articles, le nouvel arrêté ministériel considère que ces bureaux sont des «structures temporaires de représentation» qui sont chargées de «prospecter le marché, d'établir des contacts, de recueillir des informations, de faire la promotion des produits... au profit de sociétés commerciales étrangères». Il précise clairement dans son article 4 que les bureaux de liaison «ne jouissent pas de la personnalité morale et ne peuvent exercer des activités économiques». L'ouverture d'une telle structure est soumise à un agré-

ment du ministère du Commerce pour une période de deux ans renouvelable. En outre, en cas d'acceptation de la demande d'agrément, le bureau de liaison doit payer un droit d'enregistrement de 1,5 million DA (contre 100 000 DA auparavant), déposer un cautionnement de 30 000 dollars auprès d'une banque primaire (contre 20 000 dollars auparavant) et ouvrir un compte étranger en dinars algériens convertibles (Cedac) auprès de la même banque avec un versement d'un montant en devises correspondant à un minimum de 5 000 dollars. Aussi, le représentant légal de la société commerciale étrangère doit présenter un engagement portant «le respect des lois et règlements en vigueur en Algérie, notamment à ne pas exercer des activités économiques directes ou indirectes» en Algérie, note l'arrêté. Dans son article 9, le nouveau texte stipule que «l'exercice d'activités commerciales par le bureau de liaison au nom et pour le compte de la société commerciale étrangère

est strictement interdit». Et ajoute : «L'exercice d'une activité commerciale entraîne le retrait de l'agrément sans préjudice des sanctions prévues par la législation en vigueur». Par ailleurs, l'arrêté précise les catégories qui ne peuvent prétendre à l'ouverture d'un bureau de liaison. Il s'agit des personnes physiques, des agences, succursales, représentations commerciales ou tout autre établissement relevant d'une société installée à l'étranger. Sont exclus également les sociétés exerçant dans les activités de consulting, les déclarants en douane ainsi que les personnes morales exerçant des activités non soumises à l'immatriculation au registre du commerce. Selon M. Bakir, dès la publication de cet arrêté au Journal officiel, le ministère du Commerce lancera une enquête sur l'ensemble des agréments délivrés aux bureaux en activité afin de vérifier leur mise en conformité aux nouvelles dispositions. C. B. /APS

Port de Djendjen Le trafic passera à 30 millions de tonnes d'ici à 2030

LE TRAFIC du port de Djendjen (Jijel) passera à 30 millions de tonnes par an d'ici à 2030 contre environ 5 millions de tonnes actuellement, ont indiqué, hier, les responsables de l'Entreprise portuaire de Djendjen (EPJ). Les investissements en cours de réalisation actuellement dans cette infrastructure portuaire boosteront les activités pour atteindre 30 millions de tonnes en 2030, a précisé le P-DG de l'EPJ, Abderrazak Sellami, en marge d'une visite de travail du wali de Jijel, Larbi Merzoug. Les travaux de réalisation du terminal à conteneurs, objet d'une visite du chef de l'exécutif, et confiés au groupe sud-coréen Daewoo, ont atteint un taux d'avancement de 20 pour cent. Une réévaluation budgétaire de quatre milliards de dinars a été allouée pour l'achèvement de ce projet, a-t-on indiqué. Les plus grands projets d'investissement lancés au port de Djendjen concernent également un terminal de bois pour une capacité de traitement de 1 million de tonnes/an, un terminal sidérurgique en relation avec le futur complexe sidérurgique de Bellara (El Milia), un terminal de céréales (Grand moulins du sud). Le wali a également visité la gare de tri de Bazoul où 480 wagons ont été reformés pour être démantelés par une entreprise spécialisée. Souad L.

R.E.

Prix

Le pétrole en baisse à 45,59 dollars à Londres

Les cours du pétrole ont enregistré un recul, hier, en cours d'échanges européens sous l'effet d'une anticipation sur une nouvelle augmentation des stocks américains après le rebond de la veille suite au regain de tensions au Moyen-Orient. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 45,59 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 53 cents par rapport à la clôture de mardi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 58 cents à 42,29 dollars. La perspective d'une augmentation des stocks américains de brut, dans un marché marqué par une offre abondante, a eu raison des craintes d'un regain de tensions géopolitiques entre la Turquie et la Russie qui avait fait monter les cours mardi. Selon Christopher Dembik, analyste chez Saxo Banque, «les statistiques sur l'évolution des stocks américains (devraient) toutefois inverser la tendance de ces deux derniers jours pour repartir dans la tendance baissière

de plus long terme». Le ministère américain de l'Energie (DoE) doit publier cette après-midi, son relevé hebdomadaire des réserves de pétrole aux Etats-Unis, après que l'association américaine American Petroleum Institute (API) en a donné sa propre estimation mardi soir. Une version selon laquelle les stocks seraient en hausse. «Le rapport hebdomadaire de l'API fait état d'une hausse des stocks de brut de 2,6 millions de barils, dont 1,9 million de barils au terminal pétrolier de Cushing (Oklahoma, centre-sud) (qui servent de référence au pétrole échangé à New York, le WTI, NDLR)», relevait Olivier Jakob, analyste chez Petromatrix. Selon ce dernier, l'API estime également que les réserves d'essence ont progressé de 1,4 million de barils tandis que les produits distillés ont augmenté de 700 000 barils. «Si (les chiffres du DoE) se révèlent aussi élevés que ceux rapportés par l'API, les stocks américains de pétrole pourraient excéder le niveau record qu'ils ont atteint au printemps», soulignaient les analystes de Commerzbank. De leur côté, les

experts interrogés par l'agence Bloomberg s'attendent, selon des prévisions médianes, à une hausse des stocks de brut de 1 million de barils lors de la semaine achevée le 20 novembre. D'après eux, les réserves d'essence auraient augmenté de 950 000 barils la semaine dernière tandis que les stocks de produits distillés (diesel, fioul de chauffage, kérosène, etc.) auraient pour leur part décliné de 750 000 barils. Les marchés, préoccupés par l'excès d'offre mondiale, se tournent désormais vers le sommet de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) du 4 décembre à Vienne (Autriche) pour voir si l'organisation est disposée à réduire ses niveaux élevés de production. Pour M. Dembik, «le consensus des investisseurs se serait amélioré quant aux mesures qui pourraient être prises à l'issue de la réunion de l'Opep» alors que l'Arabie saoudite a laissé entendre lundi qu'elle était prête à collaborer avec d'autres producteurs non membres du cartel pour maintenir la stabilité des prix.

Projets des secteurs des travaux publics et ressources en eau à Béjaïa

Les entreprises invitées à plus de sérieux dans les travaux

■ Les chefs d'entreprises qui activent dans les travaux publics et les ressources en eau ont été invités ces derniers jours par le wali à une réunion à laquelle ont pris part les directeurs de ces secteurs.

Par Hocine Cherfa

Cette rencontre a été convoquée pour chercher des solutions au retard accusé dans l'achèvement des travaux de plusieurs projets structurants ainsi que la désorganisation dans plusieurs chantiers inspectés lors des visites effectuées par le chef de l'exécutif dans les 52 communes de la wilaya. Le but de cette rencontre est de booster les nombreux projets des deux secteurs dont 13 dans le domaine des travaux publics en cours de réalisation et 6 en voie d'achèvement, sans compter les 40 opérations liées à la réfection des routes. «Les réunions précédentes ont permis de lever les contraintes rencontrées et à titre d'exemple le projet de revêtement du chemin de wilaya N° 158 qui devrait être livré le 15 décembre prochain, le projet d'aménagement de la RN 75 qui enregistre également un retard de 3 ans et dont la relance se fera par une coordination entre la direction des travaux publics et la SDE notamment, dans le cadre des travaux de raccordement au gaz de ville envisagés dans la localité», apprend-on auprès de la cellule de communication de la wilaya. Ce rendez-vous de coordination a permis de débloquent une série de projets, dont l'évitement de la ville de Kherrata dont les travaux qui ont fait l'objet d'opposition d'un citoyen ont repris, la protection du Cap Aokas par le renforcement du chantier avec des recommandations de sécurité pour la protec-



PH: D. R.

tion des ouvriers et des usagers de la route et dont le délai devrait être revu à la baisse, la réalisation du port de pêche de Tala Guiléf et l'abri de pêche à Béni K'sila par la réduction du délai pour le premier dont les travaux ont atteint 45% et le renforcement du chantier en main-d'œuvre pour le second. Dans le même sillage, «un montant a été puisé sur le budget de wilaya et sera consacré à la rénovation des chemins de wilaya qui sont considérés comme une priorité pour le wali», ajoute-t-on. A noter que le directeur des travaux publics a fait lecture de tous les projets inscrits au profit de la wilaya et qui sont en cours de réalisation, et les responsables des entreprises concernées ont à tour de rôle relever les difficul-

tés auxquelles ils font face. En ce qui concerne le secteur des ressources en eau, pas moins de 44 opérations ont été lancées, a fait savoir le directeur des ressources en eau lors de ce rendez-vous. Il y a, en effet, 236 km de conduites à poser, 56 stations de pompage à réaliser, le renforcement des réseaux d'AEP, la réhabilitation du réseau AEP de la ville de Béjaïa et l'étude d'aménagement de l'Oued Soummam, entre autres. Les responsables des entreprises ont justifié dans le détail les retards enregistrés dans l'achèvement des travaux. Cependant, le premier responsable de la wilaya n'a pas caché son mécontentement suite aux carences constatées et a ordonné au directeur des ressources en eau d'adresser des mises en

demeure à quelques entreprises boiteuses et d'exclure, à l'avenir, toutes les entreprises défaillantes. «Concernant les oppositions des riverains, le wali a instruit les directeurs afin d'entrer en dialogue et de communiquer avec les citoyens avant d'entamer les travaux envisagés au niveau de leurs localités, puis procéder à l'application des lois et règlements en cas de persistance des oppositions, car il s'agit de projets importants pour les citoyens qu'il ne faut en aucun cas priver d'eau», souligne la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Par ailleurs, une note a été adressée à tous les directeurs afin d'assainir les projets, comme il est question d'effectuer dorénavant des études pour tout projet et de

choisir des entreprises performantes. Pour les travaux d'aménagement du carrefour des 4 chemins, les chefs d'entreprises ont été invités à renforcer leurs chantiers en moyens matériels et humains de façon à travailler en 3x8 pour accélérer les travaux et livrer le chantier pour permettre la décongestion du trafic routier dans cette partie très sensible.

H. Ch.

Tribunal criminel de Ouargla Des peines de 2 à 20 ans de prison ferme pour trafic de drogue

DES PEINES allant de deux à vingt années de prison ferme ont été prononcées mardi par le tribunal criminel près la Cour de Ouargla, à l'encontre des éléments d'une bande criminelle organisée composée de sept individus, pour trafic de drogue. Une peine de 20 ans de prison ferme a été prononcée à l'encontre des nommés M.M (58 ans), A.B (59 ans) et M.Z (51 ans), pour transport et commercialisation illicites, dans le cadre d'une bande criminelle organisée, d'une quantité de deux quintaux de drogue en provenance de la wilaya d'Oran vers la ville de Touggourt (160 km de Ouargla). Une peine de deux ans de prison ferme, assortie d'une amende de 200 000 DA, a été également prononcée pour non dénonciation de crime, à l'encontre des nommés F.K (37 ans), S.B (50 ans) et H.H (54 ans), par la même juridiction qui a reporté le procès de A.H (53 ans), en attendant l'issue de son pourvoi en cassation auprès de la Cour suprême. L'affaire remonte, selon l'arrêt de renvoi, au 15 février 2014, lorsque les éléments de la Gendarmerie nationale, agissant sur informations faisant état de l'acheminement d'une importante quantité de stupéfiants à bord d'un véhicule touristique vers Touggourt (Ouargla), ont, lors d'une opération de contrôle du véhicule suspecté, à l'entrée de la ville de Touggourt, découvert la marchandise prohibée et appréhendé le conducteur répondant aux initiales de M.M. Les investigations menées par les instances compétentes ont permis, après aveux de l'auteur principal qui était en possession d'une plaquette de drogue dans sa poche lui ayant été, selon lui, remise par le nommé A.B., d'identifier le reste des membres de bande criminelle. Le ministère public avait requis la réclusion à perpétuité à l'encontre des six mis en cause au regard de la gravité des faits.

R.R.

Groupe Lafarge Algérie

Entrée en production de la cimenterie de Biskra en 2016

La cimenterie, créée en joint-venture en 2014 entre le groupe «Lafarge Algérie» et l'entreprise privée algérienne «Souakri» et à Biskra, entrera en production en 2016, a-t-on appris mardi d'un responsable de ce groupe. Lors de la présentation du groupe aux journalistes à l'usine de Oggaz (Mascara), le directeur des affaires publiques et de communication à «Lafarge Algérie», Serge Dubois, a indiqué que cette cimenterie produira 2,7 millions de tonnes par an portant la production globale du groupe à plus de 11 millions de tonnes/an.

Actuellement la production globale du groupe «Lafarge Algérie» composé de deux cimenteries à M'sila et Oggaz (Mascara) est de 8,7 millions t/an. Lafarge Algérie détient, également en partenariat avec le Groupe public industries ciments d'Algérie (GiCA), la cimenterie de Meftah (1 million t/an).

Avec un coût d'investissement de 30 milliards DA, le projet de Biskra est détenu à raison de 51% par l'entreprise «Souakri» et 49% par le cimentier français en vertu de la règle régissant les investissements entre les sociétés algériennes et étrangères.

«Nous comptons investir en 2016 pour l'ensemble de nos activités : ciments plâtre, béton prêt à l'emploi, granulat et notre chaîne de supermarchés Batistore.

Un plan d'investissement très ambitieux de près de 300 millions d'euros investis en Algérie», a-t-il encore souligné.

Le groupe propose des solutions très efficaces pour accompagner le secteur des travaux publics, spécialement celui des routes, en favorisant l'utilisation des matériaux locaux, principalement pour la stabilisation des sols, le retraitement des chaussées, dont la solution de la chaussée rigide qui est «innovante de revêtement routier», a-t-il ajouté.

S'agissant de l'usine Lafarge ciment Oggaz (LCO), il a indiqué qu'elle produit le ciment gris à échelle de 3,2 millions tonnes/an, mais aussi du ciment blanc à échelle de 0,6 million de tonnes/an, avec la particularité d'être l'unique usine de ciment blanc en Algérie dont quelque 100 000 tonnes/an est exportée vers les Etats-unis et le Brésil.

Lafarge Algérie a mis en place un programme important pour l'extension de l'investissement en Algérie, notamment la réalisation de 5 nouvelles centrales de béton et 5 nouvelles structures matrières béton en 2016 et l'acquisition d'un 3^e four en août 2015 ainsi que l'inauguration en fin 2015 de 20 points de vente des matériaux de construction, selon le même responsable.

Mettant l'accent sur l'incinération des déchets, Serge Dubois a fait savoir que son groupe a proposé les fours des cimenteries pour incinérer les différents déchets car, a-t-il dit, «cela permettra de réduire des dépenses par rapport aux incinérateurs qui sont coûteux».

Il a ajouté «après l'inauguration du laboratoire à Rouiba, le premier en Afrique et le quatrième au monde, dédié à la recherche dans le domaine des matériaux de construction, nous avons mis en place une animation académique à travers un partenariat avec différents universités et instituts».

Pour le directeur de l'usine de Oggaz, Jean Louis Siboude, le ciment blanc est «une opportunité pour diversifier les exportations de l'Algérie après avoir satisfait le marché local».

«Actuellement, la construction avec du ciment blanc sans avoir recours à la peinture est une révolution dans le monde et l'Algérie devra s'y mettre, car son utilisation représente un gain de temps et d'argent», a-t-il déclaré.

D'autres volets, principalement ceux relatifs à la santé et à la sécurité au sein du groupe, ont été abordés lors de cette rencontre avec la presse, marquée par une visite guidée.

Hani Y.



En vue d'une solution au conflit du Sahara occidental

Ban Ki-moon souhaite visiter la région au cours des prochains mois

■ Les Nations unies se sont engagées à intensifier leurs efforts pour la recherche d'une solution au conflit du Sahara occidental, conformément à la légalité internationale avec la visite annoncée du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans la région dans les prochains mois, afin d'«apporter lui-même une contribution» à une solution durable.

Ph. : DR



Par Mondji Gh.

« **M**. Ban Ki-moon souhaite visiter la région au cours des prochains mois, afin d'apporter lui-même une contribution à la recherche d'une solution à ce conflit qui a duré trop longtemps », a déclaré l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, qui a entamé lundi une visite dans la région.

Ce déplacement de M. Ross s'inscrit dans le sillage de la poursuite des efforts onusiens pour le règlement du conflit sahraoui visant à relancer les négociations entre les deux parties au conflit (le Maroc et le Front Polisario), en vue de parvenir à une solution définitive permettant au peuple sahraoui de disposer de son droit à l'autodétermination.

« Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, m'a demandé d'intensifier les efforts pour la recherche d'une solution conforme aux résolutions suc-

cessives du Conseil de sécurité de l'ONU », a-t-il souligné, pour dépasser l'impasse dans laquelle se trouve le processus actuellement. Les derniers pourparlers en date, entre les deux parties remontent à mars 2012 à Manhasset aux Etats-Unis.

« Le conflit doit connaître un tournant décisif avant la fin 2015 », avait insisté M. Ban Ki-moon dans son rapport d'avril 2014.

L'ONU réaffirme son engagement pour une solution pacifique

Dans une lettre adressée au SG de l'ONU, Ban Ki-moon, le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a réitéré le soutien du Sahara occidental à M. Ross, afin de faciliter la relance des négociations avec le Maroc à même de permettre l'autodétermination du peuple sahraoui.

Mohamed Abdelaziz a en outre salué l'appel lancé par M. Ban Ki-moon, le 4 novembre à

travers lequel il a souligné la nécessité de mener de « véritables négociations » entre le Front Polisario et le Royaume du Maroc dans les mois à venir.

Il a également exprimé sa profonde préoccupation à propos de la récente déclaration du ministre marocain des Affaires étrangères, Salaheddine Mezouar, selon laquelle « le Maroc ne pourra pas accepter que l'Envoyé personnel, Christopher Ross, se rende au territoire du Sahara occidental », estimant cette décision de « rejet clair » du rôle et des responsabilités de l'ONU au Sahara occidental et des résolutions du Conseil de sécurité appelant à une solution politique permettant l'autodétermination du peuple sahraoui.

De son côté, le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, a affirmé que cette nouvelle tournée de M. Ross est « une réaffirmation de l'engagement des Nations unies » à parvenir à une solution pacifique qui permette l'autodétermination du peuple sahraoui conformément aux résolutions

internationales sur le processus de décolonisation.

« Les Nations unies sont investies de la mission de parvenir à une solution politique mutuellement satisfaisante qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara et avec cette tournée, l'ONU réaffirme avec force sa responsabilité dans le règlement du conflit », a-t-il ajouté.

M. Sidati a rappelé que la question du Sahara occidental relevait du processus de décolonisation, qui n'a toujours pas été réglée, puisque le Sahara occidental figure toujours sur la liste des territoires non autonomes. Le ministre sahraoui a, en outre, appelé la communauté internationale et particulièrement l'ONU à « plus de fermeté à l'endroit du Maroc » pour faciliter le début de véritables négociations dans les prochains mois afin de parvenir à un règlement du conflit au Sahara occidental qui constitue « une menace pour la région ». L'ONU est impliquée dans des efforts de médiation concernant le conflit sur le Sahara occidental depuis 1976, lorsque des combats ont opposé le Maroc au Front Polisario qui revendique l'indépendance du territoire depuis la fin de l'administration coloniale espagnole.

Soutien indéfectible et inconditionnel de l'Algérie

Au sortir d'une audience que le président de la République Abdelaziz Bouteflika lui a accordée à la veille de la visite de M. Ross dans la région, le président sahraoui Mohamed Abdelaziz a indiqué que le Président Bouteflika lui a réitéré le soutien « indéfectible et inconditionnel de l'Algérie en faveur de la cause sahraouie juste », conformément aux résolutions de l'ONU et au droit international.

« Le Président Bouteflika a été le premier chef d'Etat arabe et algérien à sa rendre dans les

camps de réfugiés sahraouis pour leur réaffirmer le soutien de l'Algérie », a rappelé le président sahraoui. La position de l'Algérie s'adosse à la résolution 1514 qui consacre le droit des peuples à l'autodétermination.

Messahel reçoit Christopher Ross

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a reçu, lundi à Alger, l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross.

L'audience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères. M. Ross a entamé lundi une tournée dans la région pour tenter de relancer les négociations entre le Front Polisario et le Maroc.

M.Gh./APS

Othman Battikh, ministre tunisien des Affaires religieuses : « Certains imams sont révoqués parce qu'ils ne respectent pas la loi »

Certains imams extrémistes sont révoqués parce qu'ils ne respectent pas la loi et refusent le dialogue, a affirmé le ministre des Affaires religieuses, Othman Battikh. Le ministre a cité le cas de la mosquée Lakhmi de Sfax, regrettant « le discours de haine » prôné par son ancien imam Ridha Jawadi. Battikh s'exprimait lundi lors d'une séance d'audition organisée par la commission des droits et des libertés à l'Assemblée des représentants consacrée au budget du département des Affaires religieuses.

« L'affaire de la mosquée Lakhmi sera bientôt réglée », a-t-il assuré, ajoutant que les fidèles de la mosquée choisissent eux-mêmes un autre imam. S'agissant du budget du ministère, Othman Battikh a fait état d'une hausse de 1,3 million de dinars par rapport à l'année précédente pour atteindre 87,140 millions de dinars. Selon le ministre, le budget couvre la formation continue, le recyclage, les recrutements, la maintenance des mosquées et les salaires des fonctionnaires.

Battikh a affirmé que son département se penche à présent sur le recrutement des prédicateurs et imams hautement qualifiés en vue de diffuser un discours modéré.

Rafik G.

Mauritanie

Inauguration de la première centrale d'énergie éolienne

La première centrale d'énergie éolienne en Mauritanie a été officiellement mise en service mardi par le président Mohamed Ould Abdel Aziz. L'infrastructure, d'un coût global de 43 millions d'euros fournis par l'Etat et le Fonds arabe pour le développement économique et social, se compose de 15 éoliennes de 2 MW chacune, réparties en trois lignes.

Elle comprend aussi des dispositifs de contrôle commande, des équipements électriques nécessaires au fonctionnement de l'installation et est reliée aux postes de desserte de Nouakchott en énergie électrique.

La Mauritanie « a fait du développement du

potentiel éolien, qui était totalement inexploité, une priorité de son action en lui assignant une place prépondérante dans la politique de développement du secteur de l'électricité », a déclaré le ministre de l'Energie, Ahmed Salem Ould Béchir, au cours de la cérémonie d'inauguration.

« Notre pays a l'avantage de disposer d'un potentiel éolien considérable au niveau du littoral ainsi que d'un taux de radiation solaire parmi les plus élevés au monde », a souligné M. Ould Béchir.

Selon lui, avec cette réalisation et plusieurs autres projets mis en service, « les énergies nouvelles et renouvelables repré-

sentent aujourd'hui 25% des capacités installées et leur production assure la couverture de 32 % de la demande globale de la Mauritanie en électricité ».

Parmi les projets évoqués figure une centrale solaire mise en service en avril 2013 avec une puissance de 120 MW, d'un coût de 32 millions de dollars, réalisée grâce à un don des Emirats arabes unis.

« La mise en œuvre du programme de développement des capacités de production a permis à la Mauritanie de passer en moins de six ans d'une situation déficitaire à une situation excédentaire », a conclu le ministre.

R. M.



Avion russe abattu

La Turquie promet d'éviter toute «escalade» avec Moscou

■ La Turquie s'est efforcée, hier, d'apaiser les vives tensions avec la Russie suscitées par le grave incident aérien survenu entre les deux pays à la frontière avec la Syrie, qui continue à nourrir les craintes d'une dangereuse escalade militaire dans la région.

Par Ali O.

Sur la même ligne que ses alliés de l'Otan, à commencer par les États-Unis, le président turc Recep Tayyip Erdogan a déclaré que son pays n'avait «absolument aucune intention de provoquer une escalade après cette affaire». «Nous défendons seulement notre sécurité et le droit de notre peuple», a-t-il plaidé lors d'un discours à Istanbul, «personne ne doit s'attendre à ce que nous restions silencieux lorsque la sécurité de nos frontières et notre souveraineté sont violées». Et le Premier ministre Ahmet Davutoglu a souligné devant les députés de son Parti de la justice et du développement (AKP) que son pays était un «ami et voisin» de la Russie. Ankara affirme que ses deux chasseurs F-16 ont abattu un chasseur-

bombardier Sukhoï Su-24 russe après l'avoir sommé à dix reprises de quitter l'espace aérien turc. Moscou assure à l'inverse que son appareil n'a jamais quitté le ciel syrien.

Le Su-24 s'est écrasé dans l'extrême nord-ouest du territoire syrien, au nord de Lattaquié, dans un secteur où de violents combats opposent depuis plusieurs jours l'armée syrienne, soutenue par l'aviation russe, et des groupes rebelles, dont ceux issus de la minorité turcophone de Syrie. L'un des deux pilotes, qui ont pu s'éjecter avant le crash, a été tué par des rebelles syriens avant de toucher le sol, selon Moscou. Le second a pu être ramené à sa base au terme d'une opération menée par l'armée fidèle au président Bachar al-Assad et des troupes russes, a annoncé hier le ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou. Un

soldat russe a été tué lors de cette intervention, avait annoncé dès mardi soir l'état-major russe. Cet accrochage, le plus grave survenu depuis le début de l'intervention militaire russe en Syrie il y a deux mois, a provoqué une grave crise entre Ankara et Moscou. Les deux pays s'opposent de longue date au sujet de la crise syrienne. La Turquie a fait du départ de M. Assad la condition sine qua non de tout règlement politique au conflit, qui a provoqué la mort de 250 000 personnes en quatre ans et demi. A l'inverse, la Russie soutient contre vents et marées, avec l'Iran, le président syrien.

L'incident risque en outre de faire dérailler les efforts pilotés par la France pour rapprocher Moscou à la coalition antijihadiste après les attentats de Paris.

A rebours des propos apaisants de M. Erdogan, les dirigeants russes, furieux, ont continué hier à dénoncer la Turquie.

Après son ministre des affaires étrangères Sergueï Lavrov la veille, Vladimir Poutine a recommandé à ses concitoyens de boycotter les plages turques. «Nos citoyens qui se trouvent en Turquie pourraient se retrouver en danger», a argué le président russe. Son Premier ministre Dmitri Medvedev a reproché à Ankara ses «actions absurdes et criminelles». Il a encore accusé la Turquie de «protéger les militants du groupe État islamique» et sou-



Ph. > D. R.

ligné «l'intérêt financier direct de certains responsables turcs» dans la vente du pétrole brut produit dans des zones contrôlés par les jihadistes. Le ministre de la Défense Ouïchov a annoncé le déploiement de missiles anti-aériens S-400 sur la base aérienne russe en Syrie, un dispositif qui complètera l'envoi, au large des côtes syriennes, du croiseur lance-missiles Moskva. S'ils ont tous exprimé leur solidarité, les alliés occidentaux de la Turquie ont appelé dès mardi à éviter toute «escalade» des tensions.

Lors d'un entretien téléphonique, M. Erdogan et son homologue américain Barack Obama ont souligné «l'importance de désamorcer les tensions et de faire en sorte d'éviter de nouveaux incidents similaires», selon la présidence turque. En Turquie, le ton de la presse favorable au régime est toutefois resté très offensif. «La Russie constitue un danger pour la communauté internationale et, si on y regarde bien, son attitude n'est pas différente de celle de Daech», a écrit le quotidien Sabah. A. O.



Points chauds

Justification

Par Fouzia Mahmoudi

Lorsque l'on évoque la guerre en Syrie, l'on voit souvent ressortir le chiffre effarant de 240 000 morts. Des centaines de milliers de morts causés par un conflit aux multiples acteurs et à la complexité toujours plus opaque. Or, il semblerait que ces centaines de milliers de vies sacrifiées auraient pu être évitées si y a quelques années de cela par les pays occidentaux. En effet, le Prix Nobel et ex-président finlandais, Martti Ahtisaari, rapporte que l'ambassadeur russe à l'ONU, Vital Tchourkine, aurait proposé un plan de paix avec la Syrie au moment des négociations au sein du Conseil de sécurité, en 2012. Le plan prévoyait de contraindre Bachar el-Assad à quitter le pouvoir à l'issue de négociations avec l'opposition syrienne, articulée autour de trois points : ne pas armer les rebelles, organiser dès à présent des pourparlers entre le régime et l'opposition, et enfin permettre à Bachar el-Assad de se retirer élégamment à l'issue de ces négociations. Mais la proposition avait été rejetée par la France et ses alliés, persuadés que les jours de Bachar el-Assad à la tête de la Syrie étaient comptés. «Rien ne s'est passé parce qu'ils pensaient tous, comme beaucoup d'autres, qu'Assad allait être renversé en quelques semaines. Ils ont donc jugé qu'il n'y avait pas besoin de faire quoi que ce soit», se souvient Martti Ahtisaari. Le conflit qui s'était déclenché en mars 2011 avait alors fait moins de 10 000 morts, contre les 240 000 victimes aujourd'hui recensées. Entre août 2014 et août 2015, 80% des personnes tuées en Syrie sont des victimes de l'armée syrienne, rappelle Slate. Et, trois ans plus tard, l'État islamique a pris une place dramatique sur le terrain et les Syriens qui fuient un conflit sans fin plongent l'Europe dans l'une de ses plus graves crises. Les diplomates se défendent et avancent qu'à cette époque le président syrien était déjà présenté comme un criminel de guerre avec qui ils n'envisageaient donc pas de traiter avec lui. Mais quelles que soient les excuses qu'ils avancent, ces diplomates, dont le métier est de faire des choix difficiles et cornéliens, parfois allant contre la morale générale, pour garantir la paix dans le monde ou pour du moins éviter que des centaines de milliers de civiles ne soient tués inutilement. Les Syriens aujourd'hui peuvent ainsi remercier le manque terrifiant de vision des Occidentaux, qui se croyant garants de la sécurité du monde ont laissé leur condescendance envers les «autres peuples» de la planète les conduire à faire les choix les plus égocentriques et malavisés possibles, surtout que ces choix font aujourd'hui des victimes dans leurs capitales. Les attentats de Paris auraient-ils été perpétrés si la situation en Syrie était différente et si la France, plutôt que de mettre de l'huile sur le feu, avait contribué il y a plusieurs années déjà, mettant son orgueil de côté, à participer à l'effort de paix plutôt qu'à l'effort de guerre ? Personne ne peut le savoir avec certitude, mais l'on peut néanmoins le supposer alors que les terroristes ayant frappé Paris début novembre ont tous justifié leurs actes par la situation en Syrie. F. M.

Crise migratoire

Joe Biden dans les Balkans

Le vice-président américain, Joe Biden, est arrivé hier à Zagreb pour participer à un sommet des pays des Balkans consacré notamment à la crise migratoire, marquant ainsi un regain d'intérêt de Washington pour cette région à la stabilité encore fragile. «Les États-Unis (...) ont eu un intérêt très grand pour cette région durant ces 25 dernières années», a dit à la presse M. Biden, se félicitant de la réunion des chefs d'États de la région autour d'une même table.

«C'est une réussite», a-t-il ajouté après s'être entretenu avec le président slovène Borut Pahor, co-organisateur du sommet, avec son homologue croate Kolinda Grabar-Kitarovic.

Pour sa part, M. Pahor a indiqué que l'entretien avait porté sur la crise des migrants, la menace terroriste ainsi que l'importance de la stabilité de la région.

Les Balkans occidentaux – les États de l'ex-Yougoslavie plus l'Albanie – portent le lourd héritage des conflits qui ont ravagé la région dans les années 1990. Des tensions entre États voisins ou communautés au sein d'un même pays surgissent périodi-

quement, alors que depuis le début de l'année cette région pauvre gère tant bien que mal la vague de centaines de milliers de migrants du Moyen-Orient qui la traversent dans leur route vers l'eldorado de l'Europe occidentale.

La présence de M. Biden à ce sommet organisé en Croatie est un signe de la volonté de Washington de renforcer sa présence dans les Balkans, où les États-Unis ont déjà joué un rôle clé à l'époque des conflits qui ont déchiré l'ex-Yougoslavie. Le sommet est entouré de strictes mesures de sécurité avec 4 000 policiers mobilisés dans la capitale croate pour assurer son bon déroulement. Après avoir centré leur attention sur le Moyen-Orient et laissé le champ libre à l'Union européenne dans les Balkans, «les États-Unis sont de retour. L'Europe a échoué à résoudre de nombreuses questions dans la région», estime Lidija Cehulic-Vukadinovic, professeur de relations internationales à l'Université de Zagreb.

M. Biden et le président du Conseil européen Donald Tusk auront également des entretiens

avec les chefs d'État d'Albanie, de Bosnie, du Kosovo, de la Macédoine, du Monténégro et la Serbie.

Et les défis auxquels la région est confrontée, s'ajoutant à la crise migratoire et à la menace que représente le terrorisme, ne manquent pas. Les relations interethniques sont fragiles notamment en Bosnie, en Macédoine et au Kosovo, les menaces d'un accroissement de l'influence de l'islam radical augmentent en Bosnie, alors que la situation économique est précaire avec un taux de chômage élevé dans l'ensemble de la région, particulièrement chez les jeunes. «Les Balkans demeurent une poudrière potentielle», souligne M^{me} Cehulic-Vukadinovic.

«A la lumière des nouvelles menaces, les États-Unis arrivent dans le but d'éviter toute éventuelle déstabilisation de la région», a-t-elle estimé. La présidente croate a salué la participation de M. Biden, qui illustre la volonté des États-Unis de s'impliquer plus activement dans les discussions sur les risques sécuritaires dans l'Europe du sud-est.



Pièce théâtrale de Omar Fetmouche

Le public épaté par «El Oualiyou Essalah»

■ La générale de la pièce *El Oualiyou Essalah*, montée par le théâtre régional de Batna et présentée lundi soir au théâtre régional de Constantine (TRC), a «magnétisé» le public et épaté par l'enchaînement des scènes et la puissance du texte où chaque mot avait son poids.



Par Adéla S.

Mise en scène par Omar Fetmouche d'après le roman du regretté Tahar Ouettar *«El Oualiyou Ettahar Ya'oudou ila maqamih Ezzaki»* (le saint homme retourne à son sanctuaire), adaptée pour les planches par Mohamed Bourahla, la pièce a été présentée à Constantine.

Le rideau s'ouvre sur des festivités où des disciples fêtent le retour de leur saint au «maqam», le sanctuaire juché sur une mon-

tagne où ce guide spirituel avait passé la grande partie de sa vie.

Le saint, furieux contre un monde «malade» lance sa sentence : «*Ils sont des bons à rien et vous êtes les meilleurs*», puis incite ses disciples à éliminer «*les malades*». Les scènes s'enchaînent et se succèdent, suscitant de profondes réflexions sur le refus de l'autre, l'intolérance, la haine et la pensée unique.

Le saint fait de son mieux pour cultiver auprès de ses disciples cette «*logique illogique*», à savoir «*avancer en arrière et reculer à l'avant*» pour rester le

maître du monde. Alors apparaît Mordjana et ébranle toutes ses certitudes. Belle, curieuse, ouverte, aimant la vie et les gens, respectueuse de la différence, Mordjana, interprétée par Djuher Draghla, «*ose*» diriger la belle femme, mais redoutant la fin de son «*règne*». Il décide alors d'éradiquer l'épidémie qui a gagné son maqam, ses disciples éliminent Mordjana, et sa mort a affecté terriblement le saint qui remet en cause ses cer-

titudes et sa propre «*logique*», celle de se convaincre que lui et ses disciples sont «*les meilleurs*» et que les autres sont des «*bons à rien*». C'est alors que le saint, perplexe et indécis, est éliminé par un disciple ambitionnant de s'approprier les lieux. La pièce, jouée en arabe classique, voit la scène se prolonger jusque dans les rangées des spectateurs qui se retrouvent ainsi acteurs, et deviennent des éléments actifs de l'œuvre. Une prouesse par laquelle Fetmouche bat en brèche les conventions théâtrales et la «*boîte noire*». Après le spectacle, le metteur en scène affirmera dans une déclaration à l'APS que la pièce s'est voulue une «*passerelle artistique entre le roman et le théâtre*». Il a ajouté que le prolongement de la scène jusqu'au public était une manière de «*faire renouer le théâtre avec sa vocation originelle*», celle «*d'aller loin dans la provocation et de pousser le public à être actif à travers l'interactivité et la réflexion*». Inscrite dans le cadre du programme du département théâtre de la manifestation «*Constantine, capitale 2015 de la culture arabe*», cette pièce du théâtre régional de Batna, dont la scénographie est signée Abderrahmane Zaâboubi et la musique Salim Souhali, sera présentée, dans les jours qui viennent, dans plusieurs wilayas, a-t-on noté.

A.S./APS

Constantine 2015

La troupe des arts populaires émiratie offre une fresque colorée

Une fresque colorée et rythmée, inspirée des chants et des danses des Emirats arabes unis, a été présentée mardi soir à la salle de spectacles Ahmed-Bey de Constantine par la troupe nationale des arts populaires émiratie.

En habits traditionnels, la formation artistique a entamé sa prestation avec un tableau baptisé «*Noubban*» en référence à un instrument musical à cordes ancestral.

Sur un rythme endiablé des percussions, accompagné de chorégraphie ensorcelante, exécutée avec grâce et élégance, et de chants reflétant la joie de vivre, la troupe émiratie a subjugué une assistance tombée sous le charme et qui répondait par des youyou stridents.

Les Emiratis changent de tableau et annoncent «*Habban*», désignant un autre instrument musical semblable à la cornemu-

se, fabriqué à partir de peaux de chèvre.

Aux sons des tambours et du habban, les artistes de la troupe ont excellé dans la reproduction des facettes de la culture ancestrale de leur pays, encouragés par un public dont les membres des délégations des wilayas de Boumerdès et Tindouf, présents dans le cadre des semaines culturelles de ces deux villes dans l'antique Cirta.

Racim C.

Orchestre symphonique national

Un concert spécial enfants donné à Alger

Une centaine d'enfants accompagnés de leurs parents et leurs enseignants ont assisté, mardi à Alger, à un concert éducatif animé par l'Orchestre symphonique national (Osn) dirigé par le maestro syrien Missak Baghboudarian.

Une effervescence inhabituelle créée par les élèves de l'école primaire Youcef-Bentechfine de Hydra (Alger) a marqué le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna) où s'est tenu un concert pédagogique dédié à l'éducation musicale des enfants et leur initiation à la musique classique universelle. L'Osn qui s'est investi depuis près de deux ans, en plus de ses activités conventionnelles, dans l'organisation de concerts éducatifs, intègre ainsi dans son programme une nouvelle option devenue désormais pério-

dique. A l'instar des concerts éducatifs de 2014 et 2015, l'Osn est revenu avec un programme consistant à travers lequel les enfants ont eu l'opportunité de s'initier à la musique symphonique et découvrir la structure d'un orchestre de musique classique. Les atmosphères solennelles propres à la musique classique n'ont pas fait la priorité de Missak Baghboudarian devenu, le temps d'une prestation, enseignant et pédagogue, expliquant aux enfants les rudiments de la musique symphonique.

La présentation des familles d'instruments classées par pupitres et l'identification des différentes sonorités est le second enseignement qu'a prodigué le maestro, s'adressant aux enfants micro à la main et invitant chaque musicien à se lever et jouer un phra-

sé musical pour familiariser l'enfant au son de son instrument. Habitué de la scène algérienne, Missak Baghboudarian a plusieurs fois dirigé des orchestres syriens de musique classique, venus en Algérie, notamment dans le cadre du Festival culturel international de musique symphonique. Créé en 1992, l'Orchestre symphonique national a été propulsé par le regretté maestro Abdelwahab Salim, disparu le 26 novembre 1999. Composé actuellement de près de quatre-vingt musiciens, il donne régulièrement des concerts sous la direction de maestros algériens et étrangers à Alger. Il œuvre également à la promotion de la musique symphonique, en multipliant les tournées régionales depuis sa création.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 décembre :

Exposition-vente de peinture et de photographie «*Du soleil à la lune*», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. les bénéfices seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Galerie d'Art Aïcha-Haddad (84, Rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 26 novembre :

Exposition de l'artiste Abdesslam Bouzar.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 :

8^e Salon d'automne des arts plastiques.

Palais Ahmed-Bey de Constantine

Jusqu'au 6 décembre :

Exposition de manuscrits arabes conservés aux Pays-Bas, intitulée «*l'art du livre islamique*».

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, Rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 10 décembre :

Exposition «*Clin d'œil* » en hommage à l'artiste Lazhar Hakkar (1945-2013).

Espace La Baignoire (Square Port-Saïd, Alger)

Jusqu'au 28 novembre :

Exposition collective autour de l'œuvre de Mohammed Dib, avec la participation de Hicham Belhamiti, Maya Ouarda, Bencheikh El Fegoun, Adel Bentounsi, Houari Bouchenak, Mehdi Djelli, Fethi Hadj Kacem. Commissaire de l'exposition : Mourad Krinah.

Théâtre régional de Constantine

Jeudi 26 novembre à 19h :

Concert de la soprano italienne Felicia Bonjovanni, avec la participation du pianiste Lorenzo Turchi Floris.

Salle El-Mouggar (Alger-Centre)

Samedi 28 novembre à 19h30 :

Concert de la soprano italienne Felicia Bonjovanni, avec la participation du pianiste Lorenzo Turchi Floris (navette gratuite pour la salle El-Mouggar au départ de l'Institut culturel italien).

Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Du 28 au 30 novembre :

Journées internationales du film de femmes.

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

Tous les jours :

Film d'espionnage 007 Spectre de Sam Mendes (2015, Royaume-Uni/USA), avec Daniel Craig, Christophe Waltz, Léa Seydoux et Monica Bellucci. Séances : 14h, 17h et 20h. Prix des tickets : 500 DA.

Galerie d'arts Sirius (Télemly, Alger)

Chaque jour :

Exposition «*Purification*» de Karim Sergoua.

Complexe Culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)

Jusqu'au 30 novembre :

Exposition-photos «*Machahid min bladi*» des photographes Yacine Hamoudi de Béjaïa et Amraoui Mourad d'Oum-El-Bouagui

Coup-franc direct

Un non-sens !

Par Mahfoud M.

Des rumeurs auraient circulé comme quoi le coach national, Christian Gourcuff, aurait posé un préalable pour rester à la tête de la sélection nationale. Conforté par le dernier résultat face à la Tanzanie qui a vu les Verts atomiser leur adversaire, Gourcuff aurait, selon certaines sources, posé ses conditions pour rester à la tête de l'EN. On n'explique pas ces conditions, mais certains estiment que ce dernier aurait demandé qu'on écarte certains parasites qui tournent autour de la sélection qui lui auraient fait mal d'autant plus qu'ils auraient été derrière les rumeurs le donnant comme partant et qui parlaient aussi de la probable venue de son compatriote, Hervé Renard, qui a, à plusieurs reprises, émis le vœu de coacher les Fennecs. Toutefois, qu'elle est l'ambition de ceux qui auraient distillé ces rumeurs sachant que cela ne peut en aucun cas refléter la réalité ? Ça serait un non-sens que Gourcuff pose une quelconque condition pour rester. Il n'est qu'un simple employé et ne peut en aucun cas demander quoi que ce soit qui toucherait à l'organisation de la FAF ou de la sélection puisque chacun à ses prérogatives et il n'est pas des siennes de s'ingérer dans le travail de la Fédération. Il devrait respecter cette organisation mise en place par Raouraoua et qui est le premier responsable de tout ce qui touche à la sélection. **M. M.**

13^e journée Ligue II Mobilis Le leader en danger

LE LEADER de la Ligue II Mobilis, l'USM Bel Abbés, sera en danger pour cette 13^e journée puisqu'ils se rendent à Béjaïa pour y rencontrer la JSMB qui revient en force ces derniers temps. Les gars de la Mekerra risquent de laisser des plumes dans ce match qui parait, à première vue équilibrée mais que les Béjaïouis ne comptent pas, eux qui souhaitent revenir en force dans la course pour l'accession en Ligue I. Malgré cela, ils devront faire attention à cette équipe de l'USMBA qui ne se déplacera pas en victime et qui compte créer la surprise et revenir au moins avec le point du nul. Il est clair que cette rencontre sera l'affiche du jour et qu'il sera difficile d'émettre un quelconque pronostic sur son issue. L'autre rencontre au sommet pour le compte de cette journée, est ce match qui opposera au stade Boumezzag de Chlef, la formation locale de l'ASO au CA Batna, soit deux formations qui occupent la même place, à savoir la deuxième position et qui envisagent de se donner à fond pour jouer la remontée en Ligue I. Logiquement, les Lions du Chélif partent favoris surtout qu'ils auront de leur côté deux facteurs très importants, le stade et le public qui les soutiendra à fond. Les poulains du Français, Wallem sont décidés à s'offrir les trois points pour garder le

contact avec le leader et rester dans le peloton de tête. Toutefois, ils devraient être très prudents face à cette équipe batnèenne qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et qui fera tout ce qui est en son possible pour prendre les trois points. Le derby du centre qui mettre aux prises l'O Médéa au Paradou AC devrait être intéressant à voir d'autant plus que les deux équipes ne sont pas vraiment trop loin au classement général. Reste que les gars du Tetri partent avec les faveurs du pronostic surtout que la rencontre se joue chez eux et qu'ils ne devraient pas laisser filer les trois points qui restent très importants pour eux s'ils souhaitent rester dans la course à l'accession. L'A Boussaâda qui était à un certain moment bien placé se déplace à Arzew et tentera de revenir avec au moins le point du nul de ce déplacement. Pour le reste des rencontres, les formations locales devraient logiquement l'emporter même si en football tout reste possible. **M.M.**

LE PROGRAMME :
Vendredi 27 novembre 2015 à 15h:
JSMB-USMBA (huis clos)
ASK-USC
MCS-JSMS
CABBA-CRBAF
OM-PAC OMA-ABS
USMMH-MCEE (huis clos)
ASO-CAB

Grand Prix de Jeju 2015 de judo Six judokas algériens présents en Corée du Sud

SIX JUDOKAS algériens seront engagés au Grand Prix de Jeju en Corée du Sud (26-28 novembre), a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de judo (FAJ). Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyakoub (-100 kg), Houd Zourdani (-66 kg) et Mohamed-Amine Tayeb (+100 kg) représenteront l'Algérie chez les messieurs, alors que Sonia Asselah (+78 kg) et Kaouthar Ouallal (-78 kg) défendront les chances algériennes en dames. «Comme nous l'avons déjà expliqué, c'est une saison préolympique où les points sont très précieux. J'espère que nos athlètes auront un bon tirage pour réussir à

passer le maximum de tours et remonter ainsi au classement dans la course de la qualification aux JO-2016 à Rio (Brésil)», a déclaré à l'APS le directeur technique national (DTN) de la FAJ, Samir Sebaâ. Après la fin de la compétition, les six athlètes algériens effectueront un court stage en Corée du Sud avant de rallier Tokyo pour prendre part au Grand Chelem Japon (2-6 décembre). «Le début de l'année 2016 sera important avec l'Open de Tunisie (14-15 janvier), mais surtout le championnat d'Afrique (5-8 avril) en Tunisie aussi et qui sera comme une finale de qualification», a fait savoir Sebaâ.

Ligue I Mobilis(13^e Journée)/Matches avancés Le DRBT à l'épreuve des Bougiotes

■ Deux matchs seront avancés pour le compte de la 13^e journée de la Ligue I Mobilis, et qui verront le DRB Tadjenant, le dauphin, donner la réplique à la formation du MO Béjaïa, alors que les gars de l'Entente accueilleront la lanterne rouge du championnat, le RC Arba.



Les Verts décidés à aller loin à la CAN

Par Mahfoud M.

AINS, les gars de Tadjenant seront face à un gros défi puisqu'il ne s'agit ni plus ni moins du détenteur de la Coupe d'Algérie et du deuxième au classement de la saison dernière. Il est clair que la mission sera très compliquée pour les poulains de Bougherara d'autant plus que le match se jouera hors de leurs bases, soit sur le terrain de l'adversaire, à savoir le stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa. Malgré cela, les coéquipiers de Chibane, le buteur attiré de l'équipe, tenteront de créer l'exploit et pourquoi pas revenir avec un résultat probant. Pour les locaux qui ne réussissent pas leur envol puisqu'ils pataugent au ventre mou du classement général, seul les trois points

compteront et ils se donneront à fond pour les prendre et donc soigner leur classement. Les Mobistes ne veulent pas lâcher prise et se feront tout pour avoir les points de cette empoignée même s'ils doivent être très vigilants face à cette formation qui a surpris plus d'un et qui voyage bien aussi, la preuve est qu'ils avaient réussi à battre par le passé le Mouloudia d'Alger chez lui. Le deuxième match qui mettra aux prises l'Entente de Sétif au RC Arba devrait logiquement revenir aux locaux qui sont plus déterminés à l'emporter pour soigner leur image. Défaits lors de la précédente journée par le NAHD, les gars de la ville des Hauts Plateaux se donneront à fond pour sortir de la crise, surtout qu'ils sont sur deux défaites consécutives. La venue de Geiger n'a pas eu encore l'effet

escompté et les joueurs ne se sont pas encore libérés et l'occasion est venue à eux pour prendre leur envol et souffler quelque peu. Les coéquipiers de Benlamri n'ont d'autre choix que de l'emporter s'ils souhaitent se relancer et tenter de revenir à hauteur du groupe de tête même si cela ne sera pas facile. De son côté, l'Arba, qui lutte pour sa survie en Ligue I, fera tout pour revenir avec un résultat probant pour garder cet infime espoir de se maintenir. Les Bleu et Blanc savent ce qui les attend à Sétif mais ne veulent pas quand même s'avouer vaincus.

Mahfoud M.

LE PROGRAMME :
Vendredi 27 novembre 2015 :

MOB-DRBT (16h)
ESS-RCA (16h)

Equipe nationale Gourcuff restera officiellement

Le coach national, Christian Gourcuff restera officiellement à la tête de la sélection nationale, après le tête à tête qu'il a eu avant-hier soir avec le patron de la FAF, Mohamed Raouraoua. Ce dernier avait tenu à connaître les intentions du Français, sachant que beaucoup a été dit sur sa situation et nombreux sont ceux qui pensaient qu'il allait remettre le tablier ne supportant plus la grosse pression qui pèse sur ses épaules. Il faut savoir que Gourcuff avait laissé entendre qu'il pensait sérieusement à quitter les Verts surtout après tout ce qu'il a enduré lors des deux matchs amicaux face à la Guinée et au Sénégal et joué au stade du 5 juillet. Les fans de l'EN l'ont titillé et ont même entonné le nom du précédent sélectionneur, Halilhodzic. Ne supportant pas cela, Gourcuff avait déclaré qu'il était prêt à partir s'il était lui le problème. Entre temps, le patron de la FAF, Raouraoua, avait

annoncé que ce dernier restera surtout si les choses se passeraient bien pour la double-confrontation pour le compte des éliminatoires du Mondial face à la Tanzanie. Le coach des Fennecs aurait fait des déclarations qui n'auraient pas été du goût du président de la FAF dans un quotidien national, où il aurait parlé de conditions pour rester, mais ce dernier a assuré qu'il a été mal compris et qu'il deman-

dit ni plus ni moins de meilleures conditions de travail. En fin de compte, tout est rentré dans l'ordre avec cette réunion entre les deux hommes et Gourcuff devrait continuer sa mission à la tête des Verts surtout que la sélection est en phase de disputer le troisième tour des éliminatoires du Mondial sous forme de mini-championnat et qui seront sans doute très difficiles. **M.M.**

Championnat arabe des clubs de handball Tirage au sort jeudi

LE TIRAGE au sort du championnat arabe des clubs champions de handball se tiendra le jeudi 26 novembre 2015 au siège de l'Etoile sportive du Sahel (Souss, Tunisie), club organisateur de la compétition, a indiqué l'Union arabe de handball (UAHB). Neuf clubs dont les équipes algériennes de la JSE Skikda, championne d'Algérie en titre et du CRB Baraki, vice-champion, prendront part à cette compétition prévue du 1^{er} au 8 décembre 2015 à Souss. Outre Skikda et Baraki, le championnat arabe des clubs champions 2015 verra la participation de l'Etoile sportive du Sahel (Tunisie), Makarem Mahdia (Tunisie), Al Ahly (Arabie saoudite), Assafa (Arabie saoudite), Gharoun (Palestine), Al Ittihad (Libye) et Annejma (Libye).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

103 affaires de violences faites aux femmes recensées en 10 mois

A TIZI Ouzou durant les dix premiers mois de 2015, quelque 103 affaires liées aux violences faites aux femmes ont été enregistrées par les services de la sûreté de wilaya, selon un communiqué rendu public, hier, par la cellule de communication du même corps de sécurité à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Selon les indications fournies par la même source, il s'agit de 75 cas de coups et blessures volontaires, deux cas de violences de nature sexuelle, 18

cas d'insultes et menaces, un cas de harcèlement sexuel et 7 cas de mauvais traitements.

Parmi les auteurs de ces violences à l'égard des femmes figurent des époux (29), des pères (2), des frères (10), des fils (6), un fiancé (1), autres membres de la famille (4) et personnes étrangères (51). Par ailleurs, la sûreté de wilaya en collaboration avec l'Association «Femme Active» organise aujourd'hui une conférence autour des violences faites aux femmes au niveau du CFPD de Tala Alle (Tizi Ouzou).

Hamid M.

4 personnes sauvées d'une asphyxie au gaz

LES ÉLÉMENTS de la Protection civile sont intervenus durant la nuit de mardi à mercredi pour secourir 4 personnes victimes d'une asphyxie due au gaz. Les trois premières victimes, issues d'une même famille, ont été secourues mercredi vers 2 heures du matin dans une maison à Tadmaït (17 km à l'ouest de Tizi Ouzou), après avoir inhalé du gaz naturel dégagé d'un chauffage laissé allumé avant qu'il ne s'éteigne. Alors que la quatrième victime, une

femme, a été sauvée in extremis d'une mort certaine après avoir inhalé du gaz brûlé provenant d'un chauffe-bain à l'intérieur d'un appartement situé au lotissement Ameyoud de la nouvelle ville de Tizi Ouzou durant la même nuit. La vigilance pour parer à ce genre d'accidents domestiques, parfois mortels, est de mise en ces temps de froid où l'utilisation des moyens de chauffage est indispensable.

H.M.

Bouzeguène

Trois personnes victimes d'une intoxication alimentaire

TROIS MEMBRES d'une même famille ont été victimes, avant-hier soir, d'une intoxication alimentaire au village Ath Ikhlef dans la commune de Bouzeguène (50 km à l'est de Tizi Ouzou), a-t-on appris auprès de la Protection civile. Les vic-

times ont consommé du lait caillé impropre à la consommation, selon les premières constatations effectuées par les éléments de la Protection civile. Les victimes, deux hommes et une femme, souffraient de diarrhées et de vomissements.

H.M.

Activités de la Protection civile de Béjaïa

Plus de 60 interventions en deux journées

UN NOMBRE important d'interventions a été effectué par les agents de la Protection civile les journées des 23 et 24 du mois courant à travers le territoire de la wilaya de Béjaïa. Pour la seule journée de lundi dernier, les équipes de la Protection civile sont intervenues 60 fois. L'on note, par exemple, le sauvetage et l'évacuation vers le CHU de Béjaïa de deux femmes âgées respectivement de 21 et 47 ans, résidant à la nouvelle cité Sidi-Ali Labhar (Commune de Béjaïa). «Ces dernières ont été victimes d'intoxication au monoxyde de carbone (CO)», selon un communiqué de la direction de la Protection civile de la wilaya de

Béjaïa. Quelques minutes plus tard, les pompiers sont intervenus pour éteindre un feu déclaré dans des botes de foin dans le garage d'une bâtisse de R+1. «Le feu a été maîtrisé par nos équipes mais a causé la destruction d'environ une trentaine de botes, la mort de 10 têtes ovines et l'évacuation vers l'IEPH de Sidi-Aïch pour soins d'une femme asphyxiée par l'inhalation de fumées». L'incendie a eu lieu-dit Tizi N'Tifra dans la commune de Tifra. Un autre incendie urbain s'est déclaré moins d'une heure après dans le salon d'un appartement situé au 1^{er} étage au lieu-dit Aït Idir, dans la commune de Taouririh Ighil. L'incendie n'a pas

TUNISIE

ATTENTAT CONTRE UN BUS DE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Béjaïa

Un couple condamné pour maltraitance de leurs enfants

■ Une femme et son mari ont écopé, hier, de peines de 3 ans et 10 mois de prison ferme, prononcées par le tribunal criminel près la cour de Béjaïa, pour les chefs d'inculpation de sévices et maltraitance de leurs quatre enfants.

Par Hocine C.

Le ministère public a requis 10 ans de prison ferme à l'encontre de la femme et 4 ans contre son mari. Ce couple, habitant Aïn Skhoune, a été arrêté le mois de mars dernier par la brigade de protection des mineurs de la sûreté de wilaya pour tortures, violences physiques et mentales sur descendance, en l'occurrence leurs quatre enfants âgés de moins de 16 ans. Les

policiers agissaient sur plainte d'un voisin. Ils ont arrêté le couple K. M., 29 ans et B. M., 46 ans pour maltraitance de leurs enfants, âgés respectivement de 10, 7 et des jumeaux de 4 ans, par la nouvelle épouse de leur père, remarié depuis une année. Les quatre enfants présentaient sur le corps des traces de coups avec un tuyau et des brûlures à l'aide d'une pointe de couteau, selon le rapport du médecin légiste, a indiqué alors la cellule de communication de la sûreté

de wilaya. Le père a reconnu les faits et expliqué que sa nouvelle «épouse agissait dans l'intérêt et l'éducation de ses enfants».

H. C.

Production made in Algeria Une quinzaine commerciale à Oran

QUELQUE 150 exposants prendront part à une quinzaine économique de la production nationale, prévue à partir de mardi prochain à Oran, a-t-on appris du président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO). Les stands de cette manifestation, s'étalant jusqu'au 15 décembre prochain, se tiendront sous un chapiteau à proximité du parc d'attractions et de loisirs d'El Hamri, a indiqué Mouad Abed. Ce rendez-vous économique, placé sous le slogan «Consommons algérien», regroupera des producteurs, des industriels et des artisans des wilayas du pays, pour faire la promotion de leurs produits à des prix compétitifs. Organisée par la CCIO sous le patronage de la wilaya d'Oran, cette foire, permettant au consommateur d'acquiescer différents produits nationaux, deviendra annuelle en cas de succès, selon le même responsable.

R.G.

Hocine Cherfa